

LE DÉMOCRATE CHRÉTIEN

JAB
CH-1205 Genève
PP | Journal

NON À LA PETITE TRAVERSÉE !

05 | Hommage
à Robert Pattaroni

06 | Dossier votation
du 28 septembre

14 | Un peu
d'Histoire

le déménagement en douceur



BALESTRAFIC

Certifié  Qualité

17-19 rue Baylon - 1227 Carouge - Tél. 022 308 88 00 - www.balestrafic.ch



NICOLAS ROVINI SARL
GYPSERIE-PEINTURE-DECORATION

19 rue de la Maison-Forte - 1287 Laconnex Genève
Tél.: 022 756 11 07 - Fax : 022 756 14 54
Mobile : 079 423 32 54 - rovini@bluewin.ch

LOCATELLI MAX SA
ÉLECTRICITÉ - CÂBLAGE INFORMATIQUE

SWISSCOM *Partenaire*

Rue de Genève 3 - 1225 CHÊNE-BOURG - Tél. 022 348 33 55



**La propreté
améliore la
qualité de vie !**

APPEL GRATUIT 0800 95 95 95

Siva Star Cleaning Sàrl

info@entreprisedenettoyage.ch
www.entreprisedenettoyage.ch

Rue Cardinal-Journet 27 - 1217 Meyrin
Tél. 022 777 72 80 - Fax 022 782 72 36

UNE MASCARADE

Une MascaRade. Voilà comment Luc Barthassat qualifiait si justement l'initiative UDC pour une traversée de la Rade.

Sorti du formol à des fins purement électoralistes à la veille de la campagne du Grand Conseil, le projet séculaire de la Petite Traversée ne résoudra rien. Pire, il créera de nouveaux problèmes dont le Canton se passerait volontiers.

Son coût d'abord. Estimé à 1,2 milliard de francs suisse, la Petite Traversée coulerait les finances cantonales. C'est d'autant plus vrai que le financement ne pourrait pas être assumé, même partiellement, par la Confédération, le tracé étant purement cantonal. Certains ont cru bon d'évoquer un hypothétique partenariat public/privé. C'est oublier qu'à ce jour, aucun investisseur ne s'est présenté au vu de la vacuité du projet. Alors qu'il n'hésite pas habituellement à revêtir le costume, il est vrai mal taillé pour lui, du garant de la rigueur budgétaire, l'UDC dépose ainsi une initiative ruineuse pour le budget du Canton. 1,2 milliard mis entièrement à la charge de l'Etat signifierait un report, si ce n'est un abandon, des investissements prévus en matière notamment de transports, de santé, de sécurité et d'éducation, sauf à imaginer une augmentation des impôts dont la classe moyenne serait la première victime...

A quoi bon aussi engloutir 1,2 milliard dans la Rade pour un projet qui, loin de diminuer le trafic, provoquerait la congestion totale des voies d'accès, déjà saturées aux heures de pointe. Celles et ceux qui empruntent quotidiennement l'avenue de France, la rue de Lausanne, le quai Gustave Ador ou encore la route de Malagnou ne peuvent imaginer que la situation puisse empirer. Pourtant si! Avec la



Petite Traversée, l'augmentation du trafic –et en corollaire des nuisances diverses et variées qui l'accompagnent– serait de l'ordre de 50%, ce que l'UDC se cache bien de reconnaître.

Mais la construction même de la Petite Traversée pourrait également aboutir à un naufrage. Naufrage juridique d'abord en raison des multiples procédures que la Ville de Genève ne man-

quera très certainement pas d'initier au motif que le tracé de la Petite Traversée n'est pas conforme au texte de l'initiative «Sauvons nos parcs» acceptée en votations populaires. Naufrage technique –et au demeurant également juridique– ensuite dès lors que le tunnel projeté couperait littéralement en deux une nappe d'eau souterraine, assurant l'approvisionnement en eau potable du Canton.

Enfin, la Petite Traversée torpillerait aussi définitivement la Grande Traversée, à savoir le bouclage du périphérique autoroutier par la création d'un axe Vengeron-La Belote. Ce tracé est le seul réaliste. Il permettra le désengorgement de l'autoroute de contournement de Genève et la suppression des reports de trafic sur les quais. Dès lors qu'il s'agirait d'une route nationale, la Confédération participerait financièrement au projet, à condition que celui-ci ne souffre pas de la concurrence de la petite traversée. La campagne sera courte et difficile. L'inconséquence du projet à tous points de vue devra être rappelée. Ne coulons pas nos finances avec un mauvais projet, non à cette mascaRade.

Sébastien Desfayes, président

SOMMAIRE

- 5 **HOMMAGE À ROBERT PATTARONI**
- 6 **NON À LA PETITE TRAVERSÉE !**
Par Luc Barthassat
- 8 **CAISSE PUBLIQUE :**
Oui à un système juste et transparent
- 10 **NON À L'INITIATIVE SUR LA TVA**
- 11 **MOBILISONS-NOUS**
Contre la traversée de la rade !
- 12 **DERNIÈRES NOUVELLES DE LA DÉPUTATION**
- 14 **DISCORDANCE DES TEMPS**
Un peu d'histoire

Editrice Responsable

Sophie Buchs, secrétaire générale
du Parti Démocrate-Chrétien

Rédactrice en chef

Sophie Buchs

Graphisme, maquette et réalisation

Loris Grillet, loriskumo.com

Impression

Imprimerie Genevoise - 1800ex.

Contact

Le Démocrate Chrétien

9 rue Alcide-Jentzer

1205 Genève

T. 022 328 20 11

F. 022 328 88 66

info@pdc-ge.ch

pdc-ge.ch

facebook.com/genevepdc

CHER ROBERT,

Discours prononcé au Conseil Municipal de la Ville de Genève à l'occasion du départ de Robert Pattaroni, le 24 juin dernier.

Il y a ceux qui font de la politique pour la gloire, ou pour obtenir et conserver le pouvoir. Et puis il y a ceux qui font de la politique pour servir la collectivité et travailler à une société plus juste. Tu fais assurément partie, Cher Robert, de cette seconde catégorie. Ta présence à nos côtés fut source de sagesse et de tempérance, deux qualités qui vont, je le crains, beaucoup manquer à notre assemblée.

Deux qualités auxquelles il faut bien entendu ajouter l'endurance ! Tu t'es assis pour la première fois sur les bancs du Conseil Municipal il y a 47 ans. C'était en 1967 et tu avais 26 ans. Le PDC – qui s'appelait à l'époque le parti indépendant chrétien social – avait 11 sièges. L'un de tes collègues s'appelait Dominique Föllmi. Il était enseignant. Le budget de la Ville était de 119 millions, soit 10 fois moins élevé qu'aujourd'hui. A la lumière de ces chiffres, on comprend mieux pourquoi tu fus le premier à exiger du Conseil administratif un budget base zéro et une gestion plus rigoureuse des deniers publics.

Je me suis replongée dans le Memorial de 1967. Le premier rapport que tu as rédigé, à l'automne 1967, portait sur l'ouverture d'un crédit de Fr. 830 000.– pour l'aménagement de la rue de la Terrassière, dans le quartier des Eaux-Vives. Un quartier auquel tu es profondément attaché. Clin d'œil du destin, tu te faisais, à cette occasion, le relais de l'inquiétude des habitants du secteur et notamment d'un certain docteur Barazzone, médecin de la maison des gardes-malade de la Terrassière, avec lequel tu t'étais entretenu. Quarante-cinq ans plus tard, c'est notamment grâce à ta fibre militante et aux nombreuses heures passées à distribuer des flyers, que le petit-fils du docteur Barazzone a été élu au Conseil administratif de la Ville de Genève. Tu peux donc quitter cette assemblée avec le sentiment

du devoir accompli : la famille Barazzone a été entendue au-delà de ses espérances !

Ta fibre militante, justement. C'est probablement l'une de tes autres marques de fabrique. Toujours enthousiaste, ne comptant jamais tes heures pour aller sur le terrain, tu es l'exemple même du militant que tous les partis politiques rêvent d'avoir dans leurs rangs. Tu as su, même quand le PDC traversait des moments difficiles comme en connaissent de nombreux partis, rester au-dessus des clans et jouer les médiateurs avec comme seul et unique objectif de faire passer l'intérêt général avant ta propre ambition.

Ta présence tout au long de ces années a ce grand mérite qu'elle nous montre, qu'en politique, il est possible de rester fidèle à ses idées. Et qu'il n'est pas nécessaire d'invectiver et de faire de l'esbroufe pour se faire entendre et respecter.

Grâce à la confiance que t'ont accordée les conseillers municipaux de tous partis confondus, tu pars aujourd'hui au SIG. Mais tu ne quittes pas la politique. Tu ne quitteras jamais la politique car elle fait partie de tes gènes. Je suis persuadée que nous pourrions compter sur toi pour battre le pavé lors des prochaines élections municipales.

Permetts-moi de te dire à quel point ta présence fut, pour notre groupe, une source d'enrichissement. Je suis très heureuse et très fière d'avoir siégé à tes côtés et je me réjouis, Cher Robert, de continuer à partager avec toi, au sein du PDC, cet amour de la politique et de la chose publique.

*Marie Barbey-Chappuis
Cheffe de groupe du PDC*

NON À LA PETITE TRAVERSÉE !

Le 28 septembre prochain, nous serons appelés à nous exprimer sur l'initiative de l'UDC en faveur d'une traversée de la Rade. Les prochaines semaines seront décisives pour rappeler à nos concitoyens, le caractère dépassé et financièrement irresponsable du projet.

Ces dernières décennies, notre canton s'est forment développé. Aujourd'hui, ses besoins ne sont plus les mêmes qu'il y a quarante ans. Le développement régional n'est plus un choix mais une obligation de par les faits. Il est donc essentiel que le développement de nos infrastructures soit en conformité avec nos besoins réels. En cela le projet de traversée de la Rade est nettement au-dessous des besoins. Avec une entrée à la hauteur de la Perle du Lac et une sortie au Port Noir, nous sommes dans une vision rétrécie de nos besoins. Nous ferions qu'augmenter le trafic routier au centre-ville et dans les principaux carrefours d'entrée de Genève, conduisant à une véritable paralysie de notre ville.

De plus, ce projet impacterait fortement notre nappe phréatique sur la rive droite comme sur la rive gauche. Or, celles-ci sont protégées par des

lois fédérales et par un accord avec la France. Ainsi, le projet pourrait être à tout moment être interrompu par un simple recours en justice, montrant ainsi le caractère juridique totalement bricolé du projet de l'UDC.

UN PROJET FINANCIÈREMENT IRRESPONSABLE

Mais il y a plus grave encore : les risques financiers que fait courir ce projet à nos finances publiques. Je le dis avec gravité : nous ne pourrions financer ce projet – devisé à 1,5 milliard de francs – que par une augmentation d'impôts ou une remise en cause du futur plan d'investissement qui prévoit notamment la rénovation de nos cycles et collèges, universités et infrastructures de santé. Telle est la sinistre réalité de cette initiative. Elle est un gouffre financier.

La confédération ne le financerait aucunement – Doris Leuthard l'a confirmé – et les privés n'ont pas pour habitude de financer des projets inefficaces pour ne pas dire inutiles ! Preuve en est, aucun privé ne s'est déclaré prêt à le faire.

LA GRANDE TRAVERSÉE EST MON COMBAT QUOTIDIEN

Mais au-delà de cette initiative, il y a le combat pour une véritable Traversée du Lac ou Grande Traversée. Ce projet est véritablement adapté à nos besoins. Ce combat, je le mène quotidiennement depuis mon arrivée au Conseil d'Etat en décembre dernier. J'ai repris contact avec Berne sur ce sujet et ai rencontré dernièrement Doris Leuthard. Je vous l'assure, le dossier avance. J'en ai fait une priorité. Ce projet est véritablement à la hauteur de notre région. Il est le grand projet de ce début du XXI^e siècle. Il est financièrement responsable de par une participation financière de la Confédération et une possibilité sérieuse de partenariat public-privé. Il permettra de rassembler l'ensemble des acteurs de notre territoire : français et suisses pour une région incarnée par de véritables projets concrets.

Mais en attendant, une Grande Traversée passe par un NON dans les urnes en septembre prochain à la petite traversée. Car Genève mérite mieux et plus grand. Tout simplement.

Luc Barthassat



CAISSE PUBLIQUE : OUI À UN SYSTÈME JUSTE ET TRANSPARENT

SUR QUOI VOTONS-NOUS?

Le 28 septembre prochain, nous voterons sur une initiative demandant l'instauration d'une caisse maladie publique.

Cette dernière serait organisée de la manière suivante : une institution nationale unique de droit public avec des agences cantonales ou inter-cantoniales chargées de fixer les primes, les encaisser et payer les prestations.

La Confédération, les cantons, les assurées et les fournisseurs de prestations feront partie des organes décisionnels de la caisse publique.

Pourquoi le système actuel ne fonctionne pas ?

- 1_ Nous avons le choix entre plus de soixante assurances maladie, mais la concurrence n'existe pas vraiment. En effet, l'obligation de contracter une assurance de base biaise la concurrence : les primes ne suivent pas vraiment le coût de la santé et grâce à la sélection des bons risques, certaines assurances peuvent proposer des primes basses alors que d'autres ont des primes extrêmement élevées.
- 2_ Nous ne savons pas comment l'argent des primes est géré. En effet, les assurances ont toutes un service de base et une assurance complémentaire. Le système est si peu transparent qu'il est impossible de savoir si de l'argent transite entre les deux.

Nous avons le choix entre plus de soixante assurances maladie, mais la concurrence n'existe pas vraiment.

- 3_ Les primes ne suivent pas le coût réel de la santé. Nous le savons puisqu'à Genève, comme au canton de Vaud, nous avons trop payé pendant des années (2 milliards en tout). Cet argent n'est pas prêt de revenir dans son entier dans nos caisses. Cette année encore, Santé suisse annonce une augmentation de 4,5%.
- 4_ Le système est entièrement contrôlé par les assurances. En effet, même les réformes les plus importantes, comme celle sur le renforcement de la transparence des caisses, sont bloquées au Parlement, impossible de passer les barrières de la commission de la santé du Conseil national.

En quoi une caisse publique améliorerait le système ?

- 1_ Une caisse publique permettra de rendre le système plus transparent. Plus de difficulté à contrôler le lien entre les caisses de base et les caisses complémentaires, plus de fausse concurrence, plus de transferts de réserves entre les cantons!
- 2_ Une caisse publique permettra de rendre le système plus juste. Plus de chasse au bon risque, plus de traitement uniquement selon le coût!
- 3_ Une caisse publique permettra de mettre le patient au centre du traitement et de mieux collaborer avec les médecins.
- 4_ Une caisse publique permettra de mener une vraie politique de la santé qui intègre la prévention.

Mon message:

La santé, comme l'éducation et la sécurité, doit faire l'objet d'une vraie politique fédérale. Un débat doit être mené sur la place publique, loin des salons feutrés des lobbys des assurances maladie.

Il faut maintenant que les Suisses sachent si leur prime correspond aux coûts exacts de la santé et où va leur argent.

En effet, les chiffres fournis par les caisses ne sont jamais remis en question par la Confédération.

Il y a fallu le scandale des réserves pour que brusquement une loi sur la surveillance des caisses soit discutée (puis enterrée en commission).

Pour que ce scandale cesse, il n'existe qu'une solution : **voter pour une caisse publique cantonale.**

Bertrand Buchs
député

Une caisse publique permettra de mettre le patient au centre du traitement et de mieux collaborer avec les médecins.

La santé, comme l'éducation et la sécurité, doit faire l'objet d'une vraie politique fédérale.

NON À L'INITIATIVE SUR LA TVA

Le 19 juin dernier, les délégués du PDC Genève se sont prononcés contre l'initiative de GastroSuisse

QUE VEUT L'INITIATIVE ?

Rétablir une égalité de traitement entre les restaurateurs qui sont soumis à un taux TVA à 8% (taux normal) et les vendeurs de denrées alimentaires ou de nourriture à l'emporter qui sont soumis à un taux TVA de 2,5% (taux réduit).

QUELLES SERAIENT LES CONSÉQUENCES DE SON APPLICATION ?

Du côté positif

Les restaurateurs pourraient baisser leurs prix (voire légèrement augmenter leur marge) et les prix des prestations devraient baisser de 5%. La charge TVA des ménages serait réduite (principalement pour les ménage à haut revenu).

Du côté négatif

La Confédération verrait ses recettes diminuer de 700 à 750 millions de francs, dont à 75 millions à la charge de l'AVS et 40 millions à la charge de l'AI. Pour ne pas réduire ses recettes, la Confédération devrait relever son taux réduit à 3,8% (au lieu de 2,5%) et augmenter le taux spécial pour les prestations d'hébergement.

POURQUOI VOTER NON ?

Avoir différents taux de TVA est absurde. Des inégalités entre un vendeur de pizza à l'emporter et un restaurant servant de la pizza ne devraient pas exister. L'initiative pose donc une bonne question. Cependant, comme souvent, elle apporte une réponse insatisfaisante. En effet, s'attaquer aux recettes de la Confédération et fragiliser à nouveau nos assurances sociales relève en ces temps difficile du jusqu'au-boutisme casse-cou.

De plus, ce ne sont pas les ménages de la classe moyenne qui bénéficieraient en premier de cette réforme, mais les ménages ayant un revenu élevé.

Le Conseil fédéral devrait prochainement proposer une solution d'égalisation à coût 0, laissons-le faire avant de voter une initiative qui fragilisera l'AVS et l'AI!

MOBILISONS-NOUS CONTRE LA TRAVERSEE DE LA RADE !

Dès la rentrée, une campagne courte mais difficile nous attend ! Nous avons absolument besoin de votre mobilisation pour la gagner !

J'ai envie de m'engager contre la Traversée de la Rade pour ne pas couler 1 milliard dans la Rade, que puis-je faire ?

- _ Regarder le planning des stands du samedi dans les communes et venir aider mon association.
- _ M'inscrire à une distribution de flyers dans la rue en semaine (agenda sur le site, inscription auprès du secrétariat).
- _ Donner un flyer à mes voisins, mes amis, ma famille et expliquer pourquoi il faut voter NON !
- _ Ecrire un message à mes connaissances pour les encourager à voter NON !
- _ Prêter mon journal du PDC ou en commander au secrétariat pour le distribuer à mes proches.
- _ Partager les statuts du PDC Genève sur les réseaux sociaux.
- _ Faire campagne sur les réseaux sociaux.

Plein de possibilités pour faire campagne, plein de possibilités pour aider notre parti, plein de possibilités pour **un grand non le 28 septembre prochain !**



DERNIÈRES NOUVELLES DE LA DÉPUTATION

Le PDC vote les comptes 2013 de l'Etat et accepte du bout des lèvres le rapport de gestion du Conseil d'Etat

Dernière échéance inscrite au calendrier parlementaire avant la pause estivale : l'examen des comptes de l'Etat. Le Grand Conseil a consacré sa session des 26 et 27 juin à l'exercice 2013. Il s'agissait du troisième exercice présenté par politiques publiques, programmes et prestations. Après un très long débat, les comptes, excédentaires à hauteur de 56 millions, ont été approuvés par le plénum (57 oui, 16 non et 12 abstentions) tandis que le rapport de gestion du Conseil d'Etat, objet de vives réactions, était refusé par une majorité écrasante des élus animés par des motivations différentes selon les formations.

Seul le PDC a soutenu la politique menée par le Conseil d'Etat en 2013 en acceptant le rapport de gestion. « Cela ne change rien de refuser le rapport de gestion de l'ancien régime 2013, si ce n'est d'avertir le nouveau Conseil d'Etat de l'an 1 (2014) de faire beaucoup mieux avec moins » a relevé Anne Marie von Arx-Vernon, vice-présidente de la commission des finances et auteur des

rapports de ladite commission relatant les états financiers individuels et les comptes consolidés.

La lecture des comptes 2013, votés par le PDC également, indique très clairement les forces et les faiblesses de l'Etat de Genève. S'agissant des forces : un potentiel formidable grâce à une économie forte générant des recettes fiscales que d'aucuns nous envient et un tissu social exemplaire lié à cette économie florissante. Du côté des faiblesses, on relève la dette abyssale, dont l'intérêt s'élève à Fr. 685 000.- par jour, qui plombe « toute prospective audacieuse ; les risques majeurs engendrés par le financement de la caisse de pension de l'Etat de Genève qui a permis de sauver les retraites de fonctionnaires ; enfin, la nécessité absolue d'autofinancer les investissements à l'avenir.

Conscients de la fragilité des finances de l'Etat, le PDC considère que la dette n'est pas supportable à long terme (12,8 milliards à fin 2013) et que seule une baisse des charges permettra de continuer à investir sans creuser la dette. Ce qui nécessitera des réformes structurelles profondes que le PDC appelle de ses vœux.

Dépôt d'une motion réclamant une évaluation des prestations d'information et d'orientation scolaire et professionnelle

Le constat est préoccupant : 50% d'une volée d'élèves au sortir du CO échoue ou se réoriente dans les deux ans qui suivent la fin de la scolarité obligatoire. De plus, une proportion importante de jeunes en rupture quitte les structures de transition sans autre solution.

Les actions en matière d'information et d'orientation scolaire et professionnelle sont pourtant nombreuses et variées, émanant du DIP, des écoles, de l'Office pour l'orientation professionnelle et la formation continue, de la Cité des Métiers, de l'Office cantonal de l'emploi et des associations professionnelles et de parents d'élèves.

Pour le PDC, il serait judicieux d'évaluer tant l'efficacité des orientations proposées que le taux de satisfaction des apprentis en quête d'orientation et de leurs parents afin de pouvoir améliorer la qualité de l'information et de l'accompagnement. C'est ce qu'il demande via une motion. (Jean-Luc Forni, premier signataire)

Le Gouvernement est prié d'évaluer les prestations fournies en matière d'information et d'orientation scolaire et professionnelle destinées aux élèves en fin de scolarité obligatoire. Le Conseil d'Etat veillera en outre, dans le rapport qu'il soumettra au Grand Conseil, à évaluer les raisons qui ont conduit à une interruption ou à une réorientation de la formation entreprise. Cas échéant, il soumettra au législatif des propositions visant à explorer d'autres pistes ou nécessitant d'autres stratégies inexplorées dans les filières où le plus d'échec ou de réorientation ont été observés. Le Conseil d'Etat veillera enfin à évaluer l'adéquation des offres de formation proposées en prenant en compte l'évolution rapide de l'économie et ses conséquences notamment sur l'employabilité.

Cette motion est inscrite à l'ordre du jour du Grand Conseil.

(goo.gl/YkXR0b)

*Anne Carron
assistante parlementaire*

DISCORDANCE DES TEMPS

L'histoire peut paraître un sujet d'article froid, morne et déplacé, surtout en période estivale où les conseils « Beauté et Santé » attirent davantage les faveurs du public – vous conviendrez de ma totale ignorance dans ce domaine... Je reste pourtant convaincu que l'histoire contribue volontiers à développer un esprit critique et méthodologique sur la façon d'appréhender le monde qui nous entoure, que l'on soit sur une plage, à la montagne ou au MCG. Il ne s'agit donc pas ici, comme certains journalistes locaux, de nourrir son ego en énumérant dates, personnages ou faits devant une foule de courtisans ébahis, mais de s'attacher à la grande Histoire avec ses évolutions sinueuses et escarpées à travers les siècles.

Je souhaiterais à l'occasion de cette humble rubrique que nous portions notre regard sur la vive polémique fiscale qui anima le débat public genevois à une époque où l'on ne prenait pas encore six mois pour voter un budget annuel.

Notre affaire commence en 1714 lorsque l'aristocratie vote l'établissement d'une importante série d'impôts visant à financer la restauration des fortifications de la cité. La bourgeoisie, contrariée de ne pas avoir été consultée, décide de réagir en adressant plusieurs remontrances publiques aux autorités, lesquelles sont fermement priées de revenir sur leur décision pour permettre aux citoyens et bourgeois de se prononcer eux-mêmes sur la question. L'aristocratie campe sur ses positions et le débat se prolongera encore vingt ans.

Au vue de l'obstination acharnée du gouvernement, la bourgeoisie décide finalement en 1734 de préparer une nouvelle remontrance publique censée marquer cette fois-ci les esprits. Au matin du 4 mars, après

le sermon, ce sont plus d'un millier de citoyens que la ville voit défiler à travers ses rues pour supplier une fois de plus les magistrats d'accéder à leur requête : un cortège ordonné, silencieux et solennel sans torses à l'air, chaînettes en or et cheveux gominés. Impressionnés mais inflexibles, ces derniers refusent une énième fois d'entrer en matière ; le Syndic de la garde* leur répondit même que « ce qui donnoit du poids a des raisons c'étoit leur solidité, et non le nombre de ceux qui les appuyent** ». »

...Des citoyens mécontents des décisions de leurs élus et qui décident de se regrouper pour protester contre un gouvernement accusé par eux de ne pas respecter la volonté populaire : cela ne vous rappelle rien ? « Rien d'anormal jusque-là : nous sommes à Genève », me direz-vous. Certes ! Mais ce n'est pas là où je veux en venir.

Face à ce contexte d'insatisfaction à l'égard du pouvoir en place, nous serions tentés de faire un parallèle avec les mouvements populistes actuels. Sont-ce les mêmes réactions et mêmes comportements ? Ces mouvements profitent-ils à plus de deux cents ans d'intervalle d'une frustration populaire commune ? Eh bien non ! Car si les citoyens et bourgeois du XVIII^e siècle se montrent critiques envers leurs magistrats, ils ne remettent pas une seule fois en question la légitimité de leurs élus ni de leur système institutionnel, essentiellement aristocratique. L'objectif de la bourgeoisie à travers les différentes actions qu'offre le débat fiscal est de participer plus activement aux prises de décision du gouvernement en influant directement sur lui – sans pour autant court-circuiter le système, dont

* La charge de Syndic de la garde correspondrait aujourd'hui à celle de Conseiller d'État en charge de la sécurité.

**BGE, Ms. Cramer 52, fo 2v.

ils sont exclus mais dont ils cherchent justement à se rapprocher. Peut-on en dire autant de nos démagogues genevois ?

Les formations populistes, au contraire, n'éprouvent la plupart du temps aucun respect pour nos institutions et nos élus de même qu'ils sont loin de cultiver un art primordial au XVIII^e siècle : la culture du débat public et par conséquent le respect de l'adversaire. En effet, même si dans la littérature politique de l'époque, le ton semble parfois vif ou irrévérencieux, celui-ci ne traduit jamais un mépris des institutions mais participe plutôt comme exutoire public ; le discours peut ainsi heurter tout en demeurant purement performatif tandis que les démagogues ne se contentent que de la forme qu'ils ont évidée de son contenu et de ses idées pour ne garder que la virulence verbale et l'approximation idéologique, derrière un discours officiel consistant à vouloir défendre les intérêts de République.

C'est pourquoi je souhaite ici lancer un vibrant appel aux éventuels populistes qui nous liraient : prenez la peine de vous rendre au moins une fois aux Archives d'État ou à la Salle des Manuscrits de la Bibliothèque de Genève et inspirez-vous de notre magnifique patrimoine politique. Pour cela, rien de plus facile. Il suffit juste d'avoir plus de dix-huit et de savoir lire. Si vous pensez parfaitement remplir ces deux conditions, alors n'hésitez pas ! « Mais on attaque l'autre quand même dans vos vieilleries ! », me rétorquerez-vous. Certes, on attaque l'autre mais avec respect, humour et panache.

Un élu ne remettrait-il pas un adversaire à sa place plus volontiers avec quelques vers plutôt qu'un verre d'eau ?

*« Concluons, il est temps; mais non, encore un mot,
Ton Epître finit ce me semble en Cagot.
Après tes traits malins & ta fière bravade,
De la Dévotion pourquoi faire parade ?
Cela sent l'hypocrite et n'est pas en son lieu,
Pour ta conversion je vais prier à Dieu »*

Un élu n'enverrait-il pas promener un collègue plus volontiers avec deux vers plutôt que des tacles (surtout si l'on se trouve à la buvette du Grand Conseil en compagnie de Stauffer et Brogini) ?

*« Payons les de mépris, ces injustes pensées,
Que l'excès du bon vin t'a sans doute inspirées »*

Un élu ne déclamerait-il pas plus volontiers quelques vers tragiques pour dénoncer la politique du Conseil d'État ?

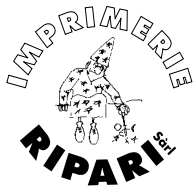
*« Eloignés vous d'icy Despotique Pouvoir,
Capable de reduire un Peuple au desespoir.
Oui; nous mourrons plutôt, nous rompons nos entrâves,
Nous, derniers Citoyens, que de vivre
en Esclaves »*

Il ne fait aucun doute que si les députés devaient s'invectiver au Grand Conseil par vers interposés, Léman Bleu connaîtrait un fatal effondrement de ses courbes d'audience. Mais quelle qualité nouvelle ne verrions-nous pas parer les débats, quelle perspective d'anoblissement n'offririons-nous pas à une part des élus habitués à compenser par la voix la rareté de leurs idées, quelle opportunité ne présenterions-nous pas à certains députés de pouvoir enfin améliorer leur diction à travers le plaisir de la déclamation ?

Enfin, je ne résiste pas au plaisir de vous laisser méditer cet été sur ces quelques propos tenus en 1718 par un aristocrate genevois : « Que l'on m'indique, si j'ose le dire sans trop de prévention, que l'on m'indique une République qui avec aussi peu de moyens que Geneve ait autant gagné de credit et de reputation au dehors, et qui jouisse au-dedans d'une Police aussi douce et aussi bien réglée* » Je vous laisse le soin de lui répondre...

*Claudio Marques
Président des JDC*

* BGE, Ms. Cramer 47, fo 48r-v



**Venez nous trouver,
on va vous faire
des imprimés de qualité!**

Av. des Grandes-Communes 27 - 1213 Onex
Tél. 022 771 23 23 - Fax 022 771 41 12
E-mail: imp.ripari@bluewin.ch

BOSSON
CHAMBRON SA

Ch. de la Marbrerie 6
CH - 1217 Sarcelle
Tél: 022.343.89.50
Fax: 022.343.14.41
Mail: info@bosson.ch
Web: www.bosson.ch

SE CHAUFFER AU MAZOUT

**La chaleur
sous toutes ses formes**

Mazout, diesel, carburants,
station service 24/24, charbon,
bois de cheminée, charbon de bois,
gaz, location de grills/broches,
révision de citernes.

BOCCARD PARCS et JARDINS SA

Une force de la nature.

Route de la Croix-en Champagne 6 - La Petite-Grave - 1236 Cartigny
Tél. 022 798 43 43 - Fax 022 791 05 52

BR Barthélémy Roch
Gestion immobilière
Fiduciaire

Barthélémy Roch

26, route de Pré-Maraix
1233 Bernex
Tél. 022 850 00 15
Fax 022 850 00 15
roch.barthelemy@bluewin.ch



Edouard BRUN & Cie S.A.
Agence immobilière

La dimension humaine
Rue Sillem 6 - CH-1211 Genève 6 - Tél. 022 718 19 60 - www.regiebrun.ch

Le bonheur d'une naissance

Clinique des Grangettes
Genève